

**Syndicat Mixte Cantal Attractivité
République Française**

Affichage Public réglementaire
effectué
du 13/10/23 au 13/12/23
Conseil départemental

DELIBERATION DE COMITE SYNDICAL

Séance du : 29 septembre 2023 16h00
Hôtel du Département, Salon Roger Besse

**OBJET : Service unifié pour l'attractivité et la promotion du
département du Cantal – désignation de représentants**

2023-012

Date de la convocation : 20 septembre 2023

Nombre de membres en exercice : 16

Nombre de présents : 13

Pouvoirs : 1

Nombre de votants : 14

Étaient présents :

Collège des collectivités :

- Bruno FAURE, Conseil départemental du Cantal
- Gilles CHABRIER, Conseil départemental du Cantal
- Marina BESSE, Conseil départemental du Cantal
- Mireille LEYMONIE, Conseil départemental du Cantal
- Gilles COMBELLE, Conseil départemental du Cantal
- Valérie RUEDA, Conseil départemental du Cantal
- Marie-Hélène CHASTRE, Conseil départemental du Cantal (suppléante)
- Philippe DELORT, Commune de St Flour

Collège des EPCI :

- Didier ACHALME, Hautes Terres Communauté
- Valérie CABECAS, Communauté de Communes du Pays Gentiane
- Martine PANI, Communauté de Communes du Pays de Salers (suppléante)

Collège des consulaires :

- Audrey MOUSSIE, Chambre de Commerce et d'Industrie du Cantal (suppléante)
- Dominique GOUZE, Chambre des Métiers et de l'Artisanat du Cantal (suppléant)

Absents –excusés :

- Edwige ZANCHI, Commune de Mauriac, pouvoir à Bruno FAURE
- Jean-Pierre SOULIER, Communauté de Communes du Pays de Mauriac
- Nicolas BARDY, Chambre d'Agriculture du Cantal

A été désignée secrétaire de séance : Marina BESSE

Vu le CGCT et notamment ses articles L. 5111-1, L. 5111-1-1 et R. 5111-1 ;

Vu les statuts du Syndicat ;

Vu la convention de mise en place d'un service unifié du 7 juillet 2023 entre le Conseil Départemental et le Syndicat Mixte Cantal Attractivité

Le Président rappelle les termes de la convention de mise en place d'un service unifié entre le Conseil Départemental et le Syndicat Mixte Cantal Attractivité et la nécessité de désigner 3 représentants du syndicat mixte au comité de pilotage de suivi et d'évaluation du service unifié.

Entendu cet exposé et après en avoir délibéré, le Comité syndical à l'unanimité

- **DESIGNE**

- Valérie CABECAS
- Didier ACHALME
- Gilles COMBELLE

Comme représentant du Syndicat Mixte Cantal Attractivité au comité de pilotage de suivi et d'évaluation du service unifié

- **AUTORISE** Monsieur le Président ou son représentant à signer tout document afférent à cette délibération

Ainsi fait et délibéré en séance les jours, mois et an que dessus.

Le Président du Syndicat Mixte Cantal Attractivité



Bruno FAURE

PREFECTURE DU CANTAL

10 OCT. 2023

BUREAU DU COURRIER

Date d'affichage :

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le :

Notification / publication du :